Image not found or type unknown

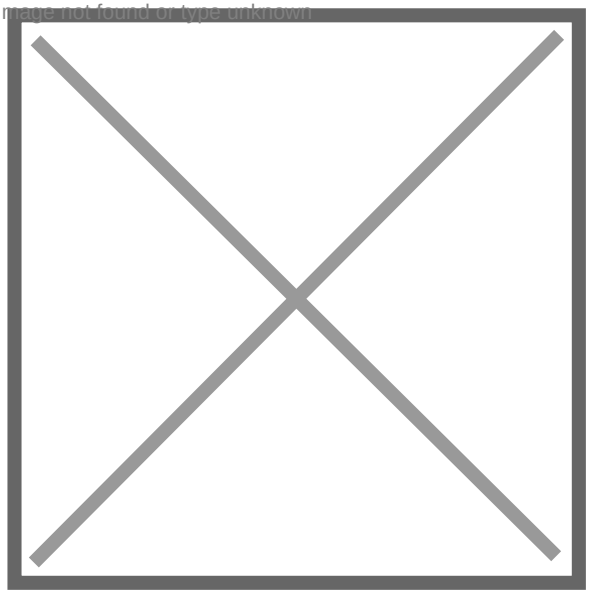

Desistement garde enfants

Par **papa48**, le **14/08/2017** à **10:18**

bonjour j'ai la garde 1 week end sur 2 je suis retourne vivre chez mes parents pour raison familial et logement mais parents on 70 ans puis je refuser de prendre mes enfants momentanement vais faire une demande au juge est que j'aurai accord

Par **amajuris**, le **14/08/2017** à **10:36**

bonjour,
c'est un droit de garde mais pas une obligation.
vous prévenez l'autre parent que vous ne pouvez/voulez pas prendre vos enfants pendant un certain temps.
je ne vois pas le rapport entre l'âge de vos parents et le refus de prendre vos enfants.
salutations

Par **papa48**, le **14/08/2017** à **14:27**

mon pere est sous traitement et maison trop petit pour loger 6 personnes

Par **Praline77**, le **01/09/2017** à **09:16**

vous prenez le risque que votre ex conjointe demande pour le coup une garde exclusive elle

s'appuira sur le fait que vous prennez pas vos enfants comme convenue et vous risquez de voir votre pension alimentaire augmenté car vous vous en occupez pas.

le mieux c'est de trouvez un terrain d'entente avec votre ex même si la situation est compliquée.

soyez proche de votre ex c'est votre meilleure alliée

en esperant que l'idéé ne lui passe pas par la tete.

et par la suite pour réavoir la garde des enfants ça va etre plus compliqué. accrochez vous

bon courage

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés